



## IMAL, un nouveau label pour les cabinets d'esthétique médicale !

En matière d'esthétique, le bouche-à-oreille est le principal circuit de promotion ! Mais faut-il se fier aux bons tuyaux des copines lorsque l'on parle d'un acte médical ? Pour rassurer et assurer les patients d'une prise en charge optimale, un comité de praticiens a élaboré Imal (*International medical aesthetic label*), une norme de qualité des cabinets médicaux d'esthétique. Il s'agit bien d'une norme, puisque la certification ISO 9001 a été attribuée aux cabinets respectant la charte d'engagement, notamment en matière de conformité avec les différentes réglementation, sécurité, homogénéisation des pratiques, formation du personnel et compétences. Objectif ultime : satisfaire la patientèle. Et cela fonctionne, puisqu'un audit de plus de 700 patients des cabinets adhérents à Imal a révélé 98 % de niveau de satisfaction sur la qualité de l'accueil et le déroulement des actes. 94 % apprécient le résultat obtenu et 98 % en tout recommandent le cabinet où ils ont été traités ! Notons que le géant américain, le laboratoire pharmaceutique **Allergan** qui commercialise entre autres Vistabel (toxine botulique), Juvéderm (acides hyaluroniques), a annoncé apporter son support à cette démarche. C'est du sérieux... S.J.

Pour en savoir plus : [www.imal-label.com](http://www.imal-label.com)